

Procès-verbal du conseil d'école extraordinaire du mardi 19 décembre 2017

Présents :

- Enseignants : Mmes DEROT, JACOBÉ, THEILLIER, OZETTE, HERAUD, GENOUDET, (enseignantes), M FRANCOIS (directeur de l'école)
- Représentants de la Mairie : M ESPI, Mme BOUCAULT, (commission jeunesse), Mme Potar, Mme Toffolo (Secrétariat de Mairie),
- Délégués des parents élèves : Mmes DERIS-PASSERON, LEBRUN, DAUBE, SYROTRNIK, DEVOLDER, MAUPRIVEZ, M ACHTIOUI

Suppléants des parents d'élèves : Mme DEWEZ – M GAPPE

Absents excusés :

Mr DEVILLE (Inspecteur de l'Éducation Nationale Reims Sud), Mme CAPY (DDEN), Mme Bouy (enseignante)

Absents : Mme BALIK, Mme BARBETTE (enseignantes), Mr BELFIE, Mme JOLIVET, Mme HOURLIER (commission jeunesse), Mme AUTHIER (Secrétariat de Mairie), Mme MAZAN-DUHOUX (délégué parents),

Ordre du jour :

Renouvellement de l'O.T.S. pour 2018

1 - Mise en place du Conseil d'école.

- a) La secrétaire de séance est Mme Dérot
- b) Le procès-verbal du conseil précédent est adopté : à l'unanimité

2 -Demande de changement d'O.T.S.

Suite au dernier conseil d'école, à la demande des délégués de parents d'élèves pour connaître l'avis des parents qu'ils représentent, la mairie a procédé à un sondage sur le retour aux 4 jours ou le maintien aux 4 jours et demi.

En voici les résultats sur 111 votants :

- 86 pour les 4 jours
- 23 pour les 4,5 jours
- 2 ne se prononcent pas

Questions avant le vote :

- Qui décide au final? Le conseil d'école soumet une demande de changement de rythme soumise pour avis à l'inspecteur de l'éducation nationale qui transmet à l'inspection d'académie. C'est cette dernière qui décide.
- Comment s'organisera le périscolaire le soir et y aura-t-il un accueil de prévu le mercredi prochain? réponse de la mairie : ce point sera rediscuté plus tard, en concertation avec les parents.

Vote de la demande d'un retour à 4 jours avec les horaires 8h30-11h30 et 13h30-16h30

17 voix pour (7 voix pour le corps enseignants, 2 pour les représentants de la mairie, 8 pour les délégués de parents d'élèves)

0 voix contre

0 abstention

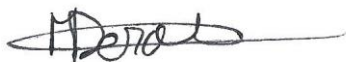
Conclusion :

Le conseil d'école, par 17 voix pour, demande un retour aux 4 jours d'école (lundi, mardi, jeudi, vendredi) de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.

La séance est levée à : 18h20

La secrétaire de séance

Mme Dérot



Le directeur de l'école

M J.J. François

